

Archives départementales de la Savoie

Archives communales de Saint-Béron

Répertoire numérique

Ac226

COMMUNE DE SAINT-BERON

E suppl. EB.1 .- Registre.- In-4°, 75 feuillets. Manquent les f^{os} 4 et 55-58
 1769-1792.- Délibérations du Conseil concernant le poids à peser le sel (1).-
 l'affranchissement général des servis, demandé par la communauté en 1770 (2).-
 les réparations au clocher (3).- Délibération prise en assemblée générale par les
 communiars qui demandent à l'unanimité l'application de l'édit royal relatif à
 l'affranchissement général des droits féodaux (5).- Délibérations du conseil
 concernant "les abus qui se commettent dans la distribution de l'aumône qui doit
 se faire annuellement par ordre du R. Prieur du lieu" (9) - la désignation du
 patron de la paroisse, qui est saint Bénigne, l'un des quatre couronnés (11) -
 la concession d'un banc dans l'église au notaire Boissonnin, secrétaire de la
 communauté (11) - la refonte de la cloche ", toute cassée d'une extrémité à l'autre"
 (11 bis, 12, 15 et 16) - la patrouille commandée en 1761 contre les malfaiteurs (22),
 la perception de la gabelle sur la viande (23) - Délibération des communiars réunis
 en assemblée générale, portant constitution de procureurs en vue de l'affranchissement
 général (25).- Délibérations du Conseil concernant la réclamation d'un soldat élu
 (29)- les réparations au presbytère (31, 35, 36, 38 et 44) - l'affranchissement du fief
 du prieuré (31) - la question de savoir si les servis payables en avoine au prieuré
 sont dus à la mesure comble (33) - les réparations à l'église (35, 36, 44, 50 et 53) -
 les bois de l'abbaye de Tamié (38) - la suppression d'un sentier abusif (40) -
 le legs fait à la communauté par Joseph Fontaine "pour faire faire une mission lors-
 qu'il y aurait des revenus suffisants" (43) - le paiement de l'affranchissement du
 fief de l'abbaye de Tamié (44) - la réfection de la nappe (46) - la chapelle de St
 Michel contigue à l'église paroissiale (47) - le procès intenté à la communauté par
 François-Charles-Louis de Leyszin (52) - le concours demandé à la commune de La
 Bridoire pour l'entretien de la partie du chemin royal qui est à la charge de la
 Communauté, "dès la sortie de Chailles jusqu'à la paroisse de Domessin" (59) -
 la répartition, entre les "pauvres possédant biens sujets à des servis", de la somme
 de 1740 livres, 18,9; "prix de l'aumône due par le prieuré" (59 et 70) - l'élection
 d'un collecteur du prix des affranchissements (62) - les réparations aux archives du
 tabellion des Chailles -(63,64) - "l'état des particuliers ayant boeufs et attelages
 pour l'entretien et manutention annuelle du chemin royal depuis le pont de La Rochelle
 inclus jusqu'aux portes de Chailles" (71) - Elections ou nominations de syndics,
 conseillers, exacteurs, regratiers et soldats.- Ordonnance de l'intendance générale
 pour le recrutement des régiments d'infanterie (20 octobre 1786, f° 41).

./.

E suppl. CC.1 (1 à 3).- Registres.- In-f°, 111, 198 et 188 feuillets.
XVIII^e siècle.- Cadastre de 1738 : table, journalier et livre de transport.

E suppl. CC.2 .- Registre .- In-f°, 48 feuillets.

1770-1792.- Rôles d'imposition de la taille.- Les dépenses portées au rôle de 1770 montent à L. 2578, 4,4, dont L. 2504,7,2 pour la taille royale; L. 61,7,2 pour la part à payer par la communauté de l'imposition générale des ponts et chemins; L. 41,14,8, pour sa part du "parachèvement de la grande route de Genève" ; L. 24 pour les gages du syndic; L. 30 pour ceux du secrétaire; L. 41,0,8 pour la cote de taille de Claude Michal, exempté pour avoir douze enfants; L.40 pour le luminaire de l'église; L.125,4,4 pour dépenses casuelles et imprévues; L.61,4,4, pour le gage de l'exacteur, et le reste pour frais et vacations dus au secrétaire et à divers conseillers.- Les dépenses portées au rôle de 1792 montent à L. 3181,7,1, dont L. 1466,4,7 pour la taille royale L. 12,4,7, pour la taille sur les biens ecclésiastiques; L.317, 10,6, pour autres impositions diverses ; L. 24 pour les gages du syndic; L. 30 pour ceux du secrétaire; L.100 pour les dépenses casuelles; L.110,10 pour le gage de l'exacteur, et le reste pour vacations diverses.

E suppl. DD.1.- Liasse.- 30 pièces papier.

1772-1789.- Affranchissement général des droits féodaux.- 1 à 4. Procurations passées par des particuliers empêchés d'assister à l'assemblée générale des communiars qui doit délibérer sur la question le 31 mai 1772.- 5 à 9. Notification aux seigneurs de la délibération prise par la communauté "d'affranchir les personnes et les fonds de son territoire" (29 avril 1779).- 10 et 11. Pièces relatives à l'examen spécifique des droits féodaux du prieuré de St Béron (1780).- 12. Estimation des dîmes et biens ruraux dépendant du prieuré (1780).- 13. Procuration passée par les communiars réunis en assemblée générale (1781).- 14. Affranchissement général en faveur de la communauté par Jacques Despine, prieur de St Béron (18 Juillet 1782).- 15 à 19. Procédures et notifications relatives à l'affranchissement (1780-1786).- 20 et 21. Pièces concernant le recouvrement du prix de l'affranchissement par le collecteur.- 22. Pièce relative aux contrats à passer par la communauté avec M. de Désainiou, l'ordre de Malte à cause de la commanderie des Echelles, l'abbaye de Tamié et le curé de St Béron (1784).- 23 à 25. Payement de l'affranchissement des droits du Prieuré.- 26 à 28. Pièces relatives aux droits de la famille de Corbeau (1786-1788).- 29. Arrêt de la Délégation générale qui déclare déchus pour toujours de leurs droits du fief, en leur imposant silence perpétuel, les seigneurs qui n'auraient pas encore comparu devant elle (9 juillet 1788). 30. Quittance donnée par le trésorier général de la "L^e due aux

./.

royales finances du capital de L.740, prix de l'affranchissement passé en faveur
dot ladite communauté par l'ordre de l'alte^{re}. (16 janvier 1789).

E suppl. GG.1.- Cahier.- In-8°, 10 feuillets.

1607-1613.- Registre des baptêmes.